

Toronto, ON – 21 décembre 2021

Ré: Projet de loi 21

Le renvoi de Fatemeh Anvari, enseignante au Québec, de son poste d'enseignante à l'école élémentaire Chelsea remet en cause le caractère raciste et problématique du projet de loi 21, qui interdit aux fonctionnaires en position d'autorité de porter des symboles religieux. La SABA Toronto s'est opposée à l'adoption du projet de loi lorsqu'il a été présenté, et elle appuie nos amis du Conseil national des Musulmans canadiens et de l'Organisation mondiale des Sikhs du Canada en demandant son abrogation.

Le projet de loi touche non seulement les enseignants, mais aussi d'importants intervenants du système de justice, notamment les juges, les procureurs et les policiers. Il affecte de façon disproportionnée les personnes qui portent des symboles religieux dans le cadre de la pratique de leur religion, comme les Musulmans qui portent un hidjab ou les Sikhs qui portent un turban. Cet impact disproportionné semble être délibéré, le gouvernement du Québec ayant invoqué la clause nonobstant pour mettre en œuvre ce projet de loi. Celle-ci permet à la législature d'outrepasser les libertés religieuses et les protections garanties par la *Charte des droits et libertés*. La disposition de dérogation ne devrait pas servir à adopter des lois qui semblent être une attaque flagrante contre les libertés religieuses des minorités.

Bien que le projet de loi soit actuellement contesté devant les tribunaux du Québec, le SABA Toronto encourage nos dirigeants politiques, y compris ceux du gouvernement fédéral, à trouver le courage de dénoncer cette loi xénophobe et à prendre toutes les mesures possibles pour en encourager l'abrogation. Aucun Canadien ne devrait être forcé de choisir entre sa religion et sa profession, que ce soit au Québec ou à l'extérieur du Québec. Nous sommes encouragés de voir que les dirigeants au niveau local contribuent à financer les frais juridiques afin de lutter contre le projet de loi. Ces frais étaient auparavant assumés par les mosquées, les gurdwaras, les églises, les synagogues et les organisations à but non lucratif. Il y a un silence remarquable parmi les dirigeants politiques de tout le Canada qui dénoncent ce projet de loi, un silence qui donne du pouvoir aux partisans de cette mesure législative préjudiciable. Le projet de loi 21 nuit à la mosaïque canadienne et aux valeurs qui nous sont chères en tant que Canadiens.

La SABA Toronto respecte toutes les religions et le droit de chacun de pouvoir exprimer ses croyances religieuses. Nous continuerons de défendre la liberté de religion et la diversité dans nos collectivités et nos milieux de travail.